





Qu'indique la présence de purin sur le corps sur le corps ?

- Les porcs sont connus pour être des animaux propres : ils séparent leurs zones de repos et de déjection.
- Quand les truies ont du purin ou des déjections sur le corps, cela peut traduire un manque d'espace (de couchage), un stress thermique ou une mauvaise ventilation. 
- La présence de purin sur des truies de rang élevé peut indiquer que la température ambiante est trop élevée. La présence de purin sur des truies dominées peut indiquer qu'elles souffrent d'un manque d'espace.

Directive du Conseil (CE) **No 98/58/CE** :

{Annexe, Point 10} : les conditions climatiques dans les bâtiments doivent être situées dans les limites adaptées pour les porcs. 

Remarque : Les exigences listées paraphrasent le texte littéral de la réglementation et ne sont pas complètes. De plus, il se peut qu'il existe une législation nationale plus stricte en application. Pour obtenir une description plus détaillée des exigences spécifiques, consultez l'analyse « [Logement en groupes et mélange de truies](#) ».

Exigences légales

Exigences associées à la rivalité pour accéder aux ressources, au confort climatique et de repos :

Directive du Conseil (CE) **No 2008/120** :

{Article 3, Point 1.b} : fourniture d'une zone disponible sans obstacle.

{Article 3, Point 2.a} : exigences en matière de solidité du sol.

{Article 3, Point 4.} : longueur en mètres des enclos de groupe.

{Annexe I, Chapitre I, Point 3.} : caractéristiques des aires de couchage pour assurer un confort physique et thermique, une propreté et un espace suffisants.

{Annexe I, Chapitre I, Point 5.} : sols non glissants et construits de manière à empêcher les blessures et la souffrance.

Méthode d'inspection (recommandée)

- Lors de ses inspections quotidiennes, l'éleveur/euse vérifie **la présence de purin sur le corps** des porcs.
- L'inspecteur/rice officiel/elle vérifie les registres de l'éleveur/euse en comparant la documentation écrite/numérique avec les interventions réalisées par l'éleveur/euse.
- De plus, l'inspecteur/rice vérifie la présence de purin sur le corps des truies de différents groupes.
- L'inspecteur/rice communique les résultats à l'éleveur/euse et en cas d'incohérence entre les exigences légales et la situation de la ferme, des mesures correctives doivent être prises.



Les porcs sont évalués individuellement en fonction de la proportion du corps qui est souillée. Sélectionner un côté du corps au hasard et évaluer son niveau d'encrassement. Un animal est considéré sale s'il présente des déjections sur le corps (fraîches ou sèches). Les décolorations de la peau ou les poils ne sont pas considérés comme de la saleté.

« Propre » : 0-30 % de la surface du corps est sale



Sale : Plus de 30 % de la surface du corps est sale



Sources de la méthode d'évaluation : Protocoles KTBL Leitfaden et Welfare Quality® relatifs aux truies



Co-funded by
the European Union



WAGENINGEN
UNIVERSITY & RESEARCH



AARHUS
UNIVERSITY

FRIEDRICH-LOEFFLER-INSTITUT



Bundesforschungsinstitut für Tiergesundheit
Federal Research Institute for Animal Health



EU Reference Centre
for Animal Welfare *Pigs*

En cas de question ou de suggestion relative à cette fiche, veuillez contacter le Centre info.pigs@eurcaw.eu